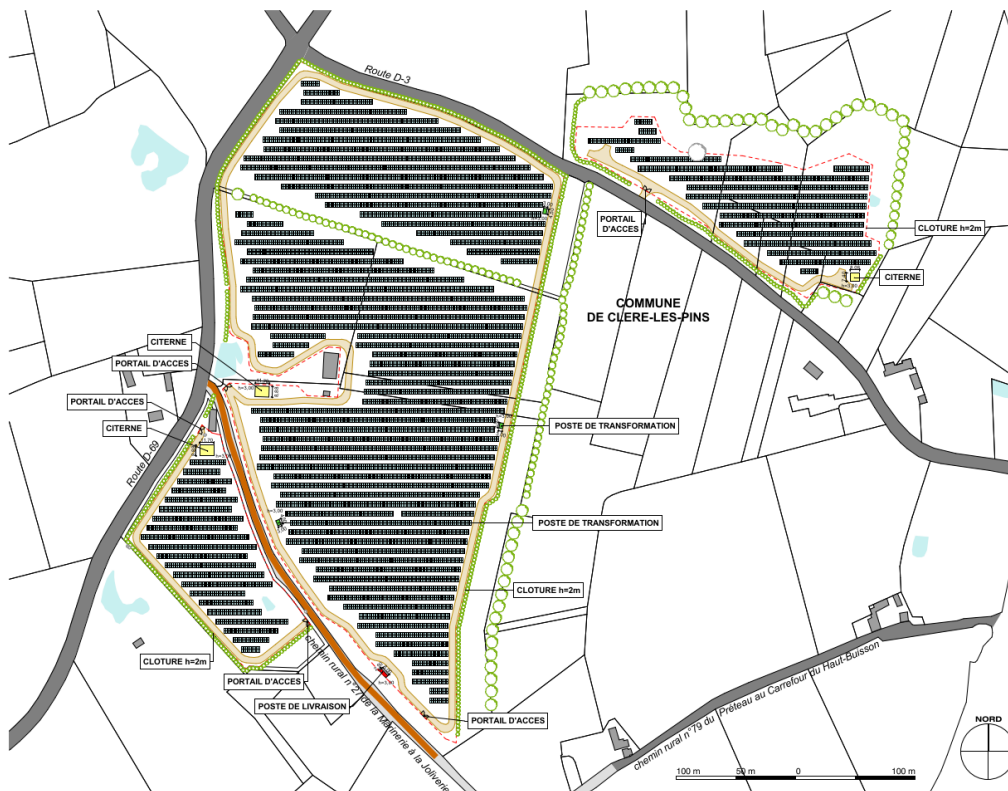


Projet photovoltaïque de Cléré-les-Pins

Article bulletin municipal – février 2025

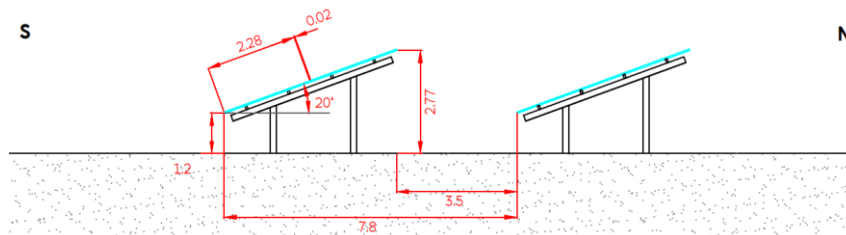
Madame, Monsieur,

Les équipes de RWE Renouvelables France étudient depuis 2022 la faisabilité d'un projet photovoltaïque sur la commune de Cléré-les-Pins. Après plus d'un an d'études et d'échanges avec les parties prenantes du territoire, le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet a été finalisé fin 2024 ! Celui-ci est maintenant entre les mains des services instructeurs de la préfecture d'Indre-et-Loire.



Carte de l'implantation du projet – lieu-dit du Haut Montmartre

Section transversale:



Modèle de panneaux envisagés

Ce projet d'une puissance de 11.8 MWc produira l'équivalent de la consommation électrique de plus de 5 050 foyers¹. De plus, la commune, l'intercommunalité et le département percevront plusieurs dizaines de milliers d'euros par an grâce aux taxes payées par RWE.

Le projet est instruit pendant plusieurs mois par différents services de l'Etat. La prochaine étape sera l'enquête publique qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2025. A cette occasion, vous serez conviés à vous exprimer sur le dossier finalisé. Nous reviendrons vers vous afin de vous communiquer les modalités.

Retrouvez toutes les informations sur le site dédié au projet : <https://clere-les-pins.parc-solaire.com/>

A bientôt,

Roxane Lericolais, cheffe de projets solaires - RWE

¹ Source : ADEME, Etude « Panel des Usages Electrodomestiques », calculs sur la base d'une consommation électrique annuelle moyenne de 4 792 kWh par foyer français (2,26 pers.)